

Commune de Prunay
SEANCE DU 21/05/2021

L'an 2021 et le 21 Mai à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Frédéric LEPAN, Maire

Présents : M. LEPAN Frédéric, Maire, M. JUNIER Éric, Mme FRANSQUIN Laurence, Mme DARTHOIS Sylviane, Mme SAUTRET Christiane, M. BASTIEN Jean-Claude, Mme SARTOR Laurence, , M. MARTINELLO Jean-François, Mme DROUIN Flavie, M. MOREAUX Mathieu, Mme MOREAUX Sabine, Mme BERNIER Jocelyne, M. MOUCHEL Florian, M. HANRIOT Francis

Absents :

Excusés : M. BINETRUY Thierry

Secrétaire : M. JUNIER Éric

DELIBERATION n° : 2021 22 :

Nature de la délibération : INTERCOMMUNALITE

OBJET: Modification des statuts de la Communauté Urbaine du Grand Reims

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 21 novembre 2018 portant approbation des statuts actualisés de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du conseil communautaire du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu la délibération n° CC-2021-31 du Conseil communautaire du 25 mars 2021 modifiant les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Considérant que les statuts doivent être approuvés par les conseils municipaux des communes membres dans un délai de 3 mois à compter de la notification de la délibération susvisée,

Après en avoir délibéré, DECIDE d'approuver les statuts modifiés de la Communauté urbaine du Grand Reims.

DELIBERATION n° : 2021 23 :

Nature de la délibération : DECISIONS BUDGETAIRES

OBJET: Décision modificative du budget n°1

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2311-1 et L.2313-1 et suivants,

Vu la délibération n°2021-20 relative au vote du budget primitif pour l'exercice 2021,

Vu le budget primitif de l'exercice 2021,

Considérant la nécessité d'apporter des modifications afin de faire face, dans de bonnes conditions, aux

opérations financières et comptables du budget communal,
Monsieur le Maire propose les modifications suivantes:

- Article 2111 - 15 400.00€
- Article 2031 + 15 100.00€
- Article 2051 + 300.00€

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

VOTE la décision modificative telle que présentée ci-dessus.

DELIBERATION n° : 2021_24 :

Nature de la délibération : COMMUNES

OBJET: Centre de loisirs

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée le Contrat Enfance et Jeunesse signé en 2015 avec la Caisse d'Allocations Familiales, qui permet le cofinancement des accueils de loisirs en faveur des enfants âgés de 6 ans et plus résidents de Prunay et participant au centre de loisirs de Sillery et Taissy sur la période juillet/août.

Monsieur le Maire évoque l'intérêt de ce partenariat, qui se traduit par le maintien d'activités diversifiées en faveur des enfants et des jeunes pendant leur temps libre.

Aussi, il propose au Conseil Municipal de poursuivre cette politique et de renouveler ce contrat pour une nouvelle durée de 4 années.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le renouvellement du Contrat Enfance et Jeunesse avec la Caisse d'Allocations Familiales.

DELIBERATION n° : 2021_25 :

Nature de la délibération : DIVERS

OBJET: Tarifs communaux

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de fixer les tarifs des différents services municipaux comme exposé ci-dessous à compter du **1er janvier 2022**:

LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES		
	Prunaysiens	Non Prunaysiens
Location week end	450 €	750 €
Location journée (hors vendredi)	350 €	350 €

Monsieur le Maire propose de maintenir la gratuité pour les associations à raison de deux fois par an (à condition que le ménage soit effectué par celles-ci, sinon la location sera facturée 120 €).

Commune de Prunay
SEANCE DU 21/05/2021

Tarifs à compter du 01 septembre 2021 :

RESTAURATION SCOLAIRE, GARDERIES, AIDE AUX DEVOIRS	
Service	Tarif
Repas	• Deux premiers enfants : 5,40 € – part repas : 3,40 € € – part garderie : 2,00 € • Troisième enfant : 4,50 € – Part repas : 2,50 € – Part garderie : 2 €
Garderie du matin	2.00€
Garderie du soir	2.00€
Aide aux devoirs	2.00€

Tarif des concessions à compter du 01 janvier 2022 :

Pleine terre ou caveaux : 60,00 euros le mètre carré. Les emplacements sont au minimum de deux carrés et vont par multiple de deux.

Cave urne : 60,00 euros l'emplacement

Columbarium : 60,00 euros la case.

Toutes les concessions sont accordées pour une durée de 50 ans.

DELIBERATION n° : 2021_26 :

Nature de la délibération : PERSONNEL CONTRACTUEL

OBJET: Recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité.

Le Conseil Municipal ;

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 3 1;

Considérant qu'il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire de l'activité ;

Sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, DECIDE le recrutement d'un agent contractuel dans le grade d'adjoint technique pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité pour une période de deux maximum pendant une même période de 12 mois allant du 02 juin 2021 au 31 juillet inclus. Cet agent assurera des fonctions d'adjoint technique à temps complet. La rémunération de l'agent sera calculée par référence à l'indice brut 354 du grade de recrutement.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

LISTE DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU 21/05/2021

Numéro d'ordre : 1

Numéro de la délibération : 2021_22

Objet de la délibération : Modification des statuts de la Communauté Urbaine du Grand Reims

Nature de la délibération : INTERCOMMUNALITE

Numéro d'ordre : 2

Numéro de la délibération : 2021_23

Objet de la délibération : Décision modificative du budget n°1

Nature de la délibération : DECISIONS BUDGETAIRES

Numéro d'ordre : 3

Numéro de la délibération : 2021_24

Objet de la délibération : Centre de loisirs

Nature de la délibération : COMMUNES

Numéro d'ordre : 4

Numéro de la délibération : 2021_25

Objet de la délibération : Tarifs communaux

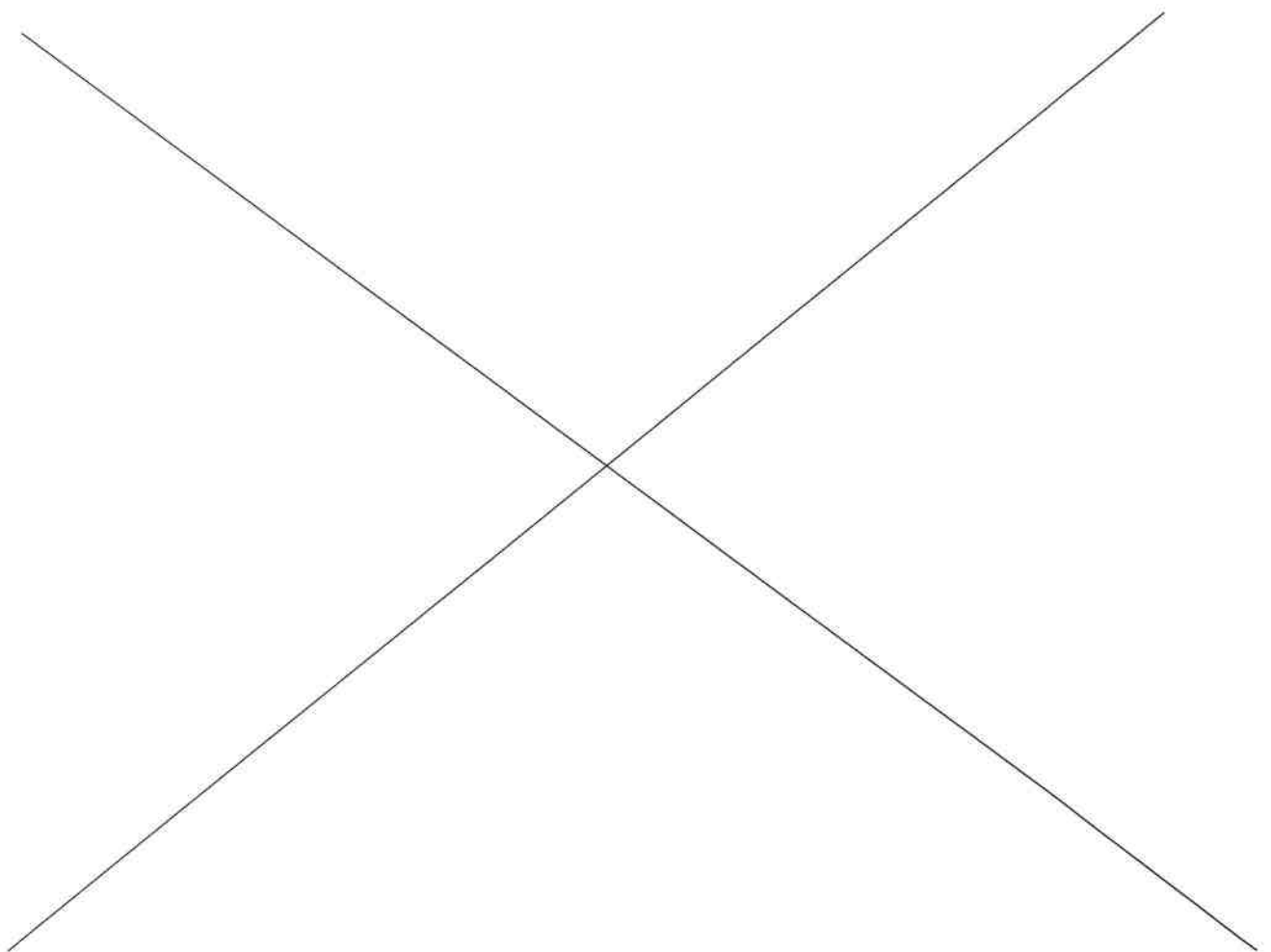
Nature de la délibération : DIVERS

Numéro d'ordre : 5

Numéro de la délibération : 2021_26

Objet de la délibération : Recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité.

Nature de la délibération : PERSONNEL CONTRACTUEL



Commune de Prunay SEANCE DU 21/05/2021

LISTE D'EMARGEMENT DE LA SEANCE DU 21/05/2021

M. LEPAN Frédéric, Maire,	Présent
---------------------------	---------

M. BASTIEN Jean-Claude, Conseiller municipal,	Présent
---	---------

M. BINETRUY Thierry, Conseiller municipal,	Excusé
--	--------

M. HANRIOT Francis, Conseiller municipal,	Présent
---	---------

M. MOREAUX Mathieu, Conseiller municipal,	Présent
---	---------

M. MOUCHEL Florian, Conseiller municipal,	Présent
---	---------

Mme BERNIER Jocelyne, Conseillère municipale,	Présent
---	---------

Mme DARTHOIS Sylviane, Conseillère municipale,	Présent
--	---------

Mme DROUIN Flavie, Conseillère municipale,	Présent
--	---------

Mme MOREAUX Sabine, Conseillère municipale,	Présent
---	---------

Mme SAUTRET Christiane, Conseillère municipale,	Présent
---	---------

Mme SARTOR Laurence, 1ère Adjointe au Maire,	Excusé
--	--------

M. JUNIER Éric, 2ème Adjoint au Maire,	Présent
--	---------

Mme FRANSQUIN Laurence, 3ème Adjointe au Maire,	Présent
---	---------

M. MARTINELLO Jean-François, 4ème Adjoint au Maire,	Présent
---	---------

